

CR du café citoyen du 21 juin 2024 au LIP

Présents au LIP : Jean-Claude, Noortje, Marie-Anne, Muriel, Thierry, Anne Mourat, Michèle Ste Beuve, Mireille , Eric.

En italique, or réunion.

Pour prendre acte de la démission de Magali Celle du Conseil Collégial, on attend un retour de mail.

Enrobé à chaud aux Fumades ?

Maddy et d'autres personnes du Golf de Pont Royal devaient être présentes à notre réunion aujourd'hui mais la fête du village et le marché font que les places de parking sont réduites et il est difficile de se déplacer. Anne et Michèle sont là pour évoquer le problème.

Il s'agit d'un projet d'installation temporaire (1 an ?) d'une station d'enrobé par la société Trabet sur le site des Fumades (terrain communal mis à disposition de l'école de travaux publics par bail emphytéotique). Les nuisances olfactives et sonores sont évoquées ainsi que les risques pour la santé. On s'interroge sur le choix du site loin de l'autoroute.

Maddy nous a demandé de contacter l'AFUL (syndic de copropriété au Golf).

Le sujet devrait être traité par le CCE.

Les points sensibles : risque d'incendie près d'une zone boisée.

L'AFUL peut faire un référé puisque les travaux auraient commencé. Le plus efficace : une pancarte de manifestation et un article dans la presse. L'avis de la commune dans ce cas n'est pas obligatoire donc la délibération correspondante a été retirée du prochain CM (Courage, fuyons)

On est en phase de concertation.

Une fois l'arrêté du préfet pris, il reste 2 mois pour faire un recours.

Appeler M. Masse agriculteur en bio tout près.

Dépôts de gravats

Le document final est présenté et sera envoyé à Mme le Maire avec en copie les membres du CCE.

Proposition de la création d'une association d'aide aux victimes de dépôts sauvages.

En parler avec le Pacte pour la Transition à Salon.

Envoyer ce doc à la Métropole.

Problème de fonctionnement de la déchèterie : se renseigner avant de prévoir une action.
Problème des gravats de construction, se renseigner sur la facturation de l'enlèvement des gravats faite par les entreprises à leurs clients.

Zonage des ENR

Le document [Zonage ENR Mallemort](#) est mis en consultation par la Commune.
Il faudra déposer nos remarques en mairie **avant le 28 juin** :

Page 30 : **Avis défavorable car il ne faut pas couper d'arbres.**

Sur la carte des zones d'exclusion le Piboulon est mis en zone d'exclusion mais il y a une zone qui semble être le camping de Fontenelle. On s'interroge ?

Debriefing réunion du 19 juin sur le projet de Maison de santé

Noortje est choquée qu'aucun débat n'ait eu lieu en amont du projet. La réponse est : la démocratie représentative. Les élus décident.

Dans la salle, une opposition concernant les places de parking, le coût du projet.
L'architecture est jugée trop massive dans cette rue avec une construction en R+2.
La vue sur le vieux village sera ôtée. Faire une photo pour la perte du point de vue et l'envoyer au cabinet IMOKA.

Le projet étant fortement engagé, on ne voit pas quelle possibilité d'action on a.
Seulement peut-être lors du dépôt du PC le problème de places de parking ?
Voir PLU. Concernant les constructions d'intérêt collectif, le nombre de places de stationnement est à apprécié en fonction de la destination de l'équipement....

Eh ! les arbres

JC s'interroge sur la suite du projet de reforestation au Gros Mourre.
Muriel regrette le trop plein de manifestations.

Noortje s'interroge sur le manque de préparation de la balade où on a perdu beaucoup de personnes en chemin.
JC propose de protéger les canaux d'arrosage en particulier ceux qui ne sont plus en eau.
Cela induira une protection des arbres en rive.